

# Service du médecin cantonal

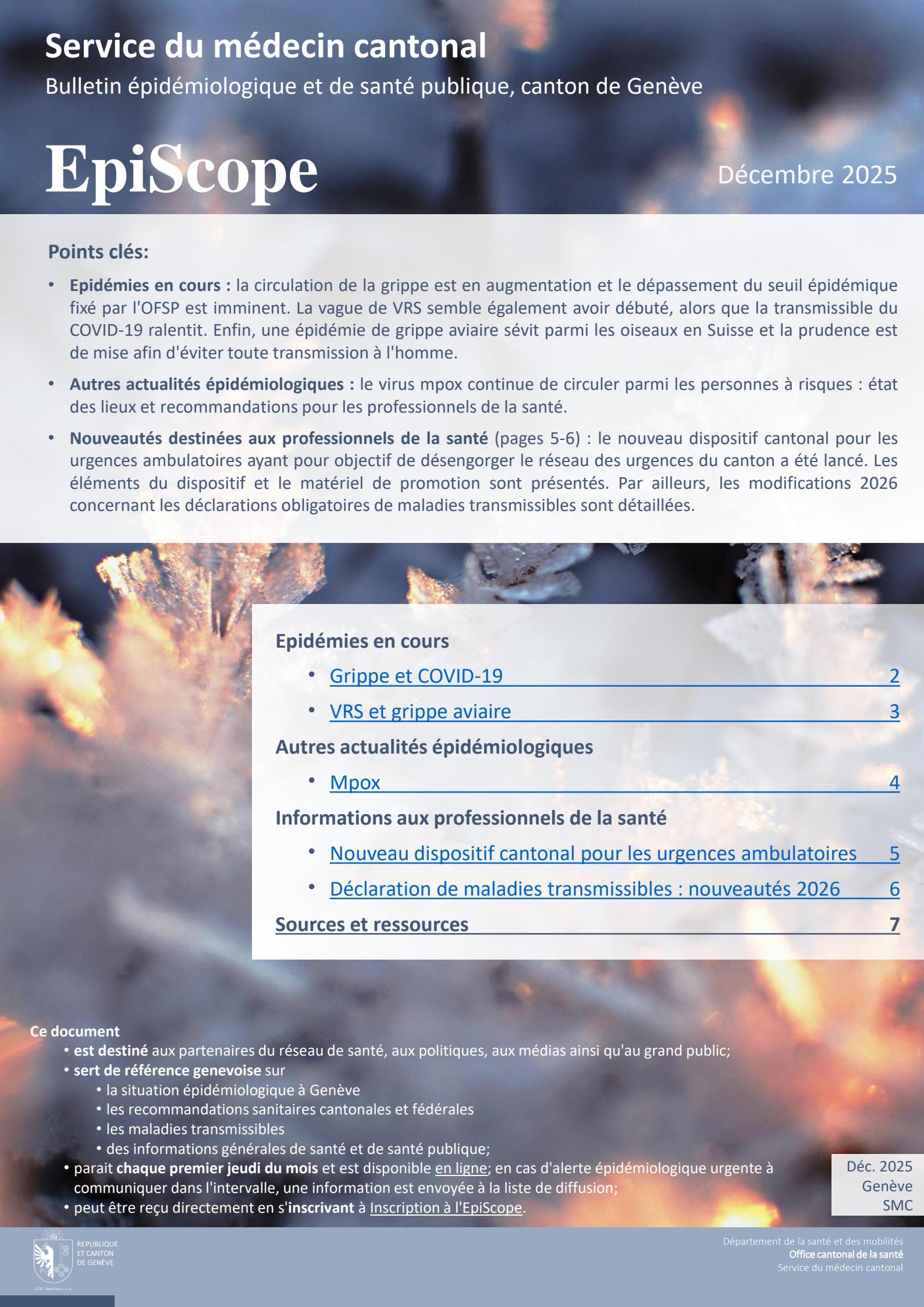
Bulletin épidémiologique et de santé publique, canton de Genève

# EpiScope

Décembre 2025

## Points clés:

- **Epidémies en cours** : la circulation de la grippe est en augmentation et le dépassement du seuil épidémique fixé par l'OFSP est imminent. La vague de VRS semble également avoir débuté, alors que la transmissible du COVID-19 ralentit. Enfin, une épidémie de grippe aviaire sévit parmi les oiseaux en Suisse et la prudence est de mise afin d'éviter toute transmission à l'homme.
- **Autres actualités épidémiologiques** : le virus mpox continue de circuler parmi les personnes à risques : état des lieux et recommandations pour les professionnels de la santé.
- **Nouveautés destinées aux professionnels de la santé** (pages 5-6) : le nouveau dispositif cantonal pour les urgences ambulatoires ayant pour objectif de désengorger le réseau des urgences du canton a été lancé. Les éléments du dispositif et le matériel de promotion sont présentés. Par ailleurs, les modifications 2026 concernant les déclarations obligatoires de maladies transmissibles sont détaillées.



<b>Epidémies en cours</b>	
• <a href="#">Grippe et COVID-19</a>	2
• <a href="#">VRS et grippe aviaire</a>	3
<b>Autres actualités épidémiologiques</b>	
• <a href="#">Mpox</a>	4
<b>Informations aux professionnels de la santé</b>	
• <a href="#">Nouveau dispositif cantonal pour les urgences ambulatoires</a>	5
• <a href="#">Déclaration de maladies transmissibles : nouveautés 2026</a>	6
<b>Sources et ressources</b>	7

## Ce document

- est destiné aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- sert de référence genevoise sur
  - la situation épidémiologique à Genève
  - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
  - les maladies transmissibles
  - des informations générales de santé et de santé publique;
- paraît **chaque premier jeudi du mois** et est disponible [en ligne](#); en cas d'alerte épidémiologique urgente à communiquer dans l'intervalle, une information est envoyée à la liste de diffusion;
- peut être reçu directement en [s'inscrivant à Inscription à l'EpiScope](#).

Déc. 2025  
Genève  
SMC

# Epidémies en cours

## Virus hivernaux

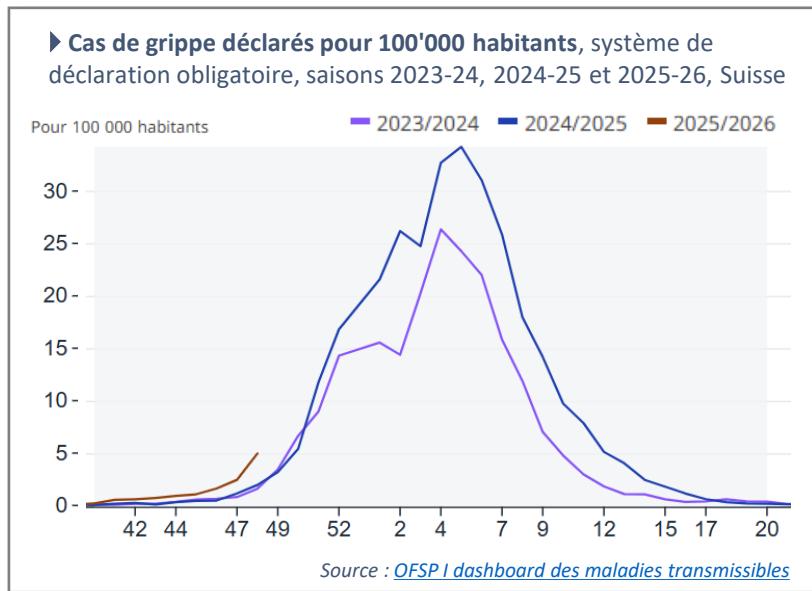
Le nombre de **consultations ambulatoires en Suisse** pour infection respiratoire aiguë (ARI) et pour affection grippale (ILI) est en augmentation.

### GRIPPE

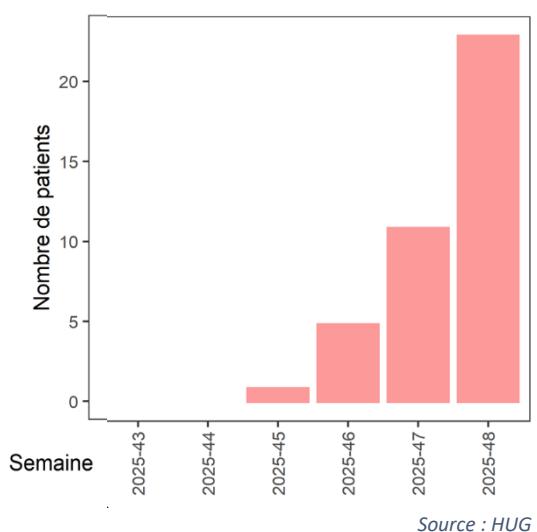
Le **nombre de consultations** pour affection grippale n'atteint toutefois pas encore le seuil déterminant le passage en épidémie de grippe (établi par l'OFSP à 70.6/100'000 habitants). 62 consultations pour affection grippale pour 100'000 habitants ont été reportées la dernière semaine de novembre.

La tranche d'âge consultant le plus pour syndrome grippal est les 0-4 ans (334 consultations / 100'000 habitants), comme habituellement en début de saison grippale.

Dans le système Sentinel, la positivité des **tests au virus influenza** est déjà conséquente (17% en moyenne sur les 3 dernières semaines). Elle est par contre peu représentative car calculée sur un petit nombre d'échantillons laboratoires (40-55 par semaine).



### Nombre d'hospitalisations de cas avec grippe aux HUG, 20.10.25 au 30.11.25, Genève



La **charge virale** de l'influenza A augmente également dans les eaux usées suisses. Elle se trouve déjà à un niveau plus élevé qu'à la même période l'année passée. En ce début de saison, le **sous-type A(H3N2)** est celui circulant le plus en Europe.

L'impact sur les hospitalisations se fait déjà sentir, avec des detections hospitalières et un nombre d'**hospitalisations aux HUG** en augmentation (40 personnes hospitalisées avec la grippe en novembre; prédominance de personnes de 65 ans et plus).

L'activité grippale augmente ainsi nettement et suggère un prochain passage du seuil épidémique. Il est encore temps de se faire vacciner ([www.ge.ch/virushiver](http://www.ge.ch/virushiver))!

## COVID-19

Les différents indicateurs de surveillance (charge virale dans les eaux usées, consultations Sentinel, déclarations obligatoires) montrent un ralentissement de la **circulation du SARS-CoV-2**. Un pic semble avoir été atteint entre fin septembre et mi-octobre 2025.

Les **hospitalisations pour COVID-19** ont également diminué aux HUG, où l'on dénombre quotidiennement une vingtaine de patients avec COVID-19.



Déc. 2025  
Genève  
SMC

# Epidémies en cours

## VRS (ou RSV)

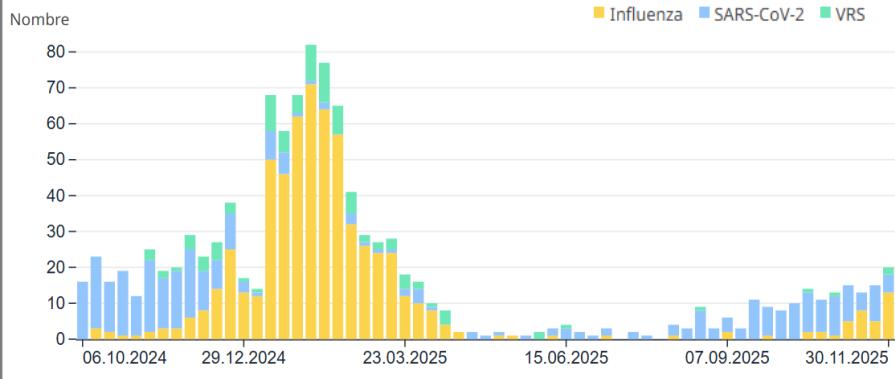
Si le VRS (virus respiratoire syncytial) est pour l'instant assez faiblement détecté dans les échantillons du système Sentinella, la charge virale dans les eaux usées augmente.

De même, les détections de VRS aux HUG sont en hausse. 35 hospitalisations avec VRS ont eu lieu en novembre aux HUG, principalement des enfants de moins de 4 ans et des personnes de 60 ans et plus.

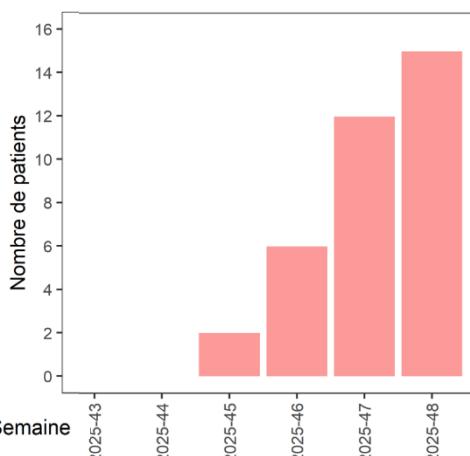
Ces indicateurs suggèrent le début de la vague de VRS.

### ► Virus respiratoires mis en évidence dans le système Sentinella,

06.10.24 au 31.11.25, Suisse



### ► Nombre d'hospitalisations avec VRS aux HUG, 20.10.25 au 30.11.25, Genève



Source : HUG | rapport de surveillance hospitalière\_nov 2025



## GRIPPE AVIAIRE

Depuis début novembre, plusieurs detections animales de grippe aviaire ont eu lieu en Suisse : 7 oiseaux positifs au H5N1 sur 30 testés (car morts ou malades). Ces situations n'ont pas encore touché la Suisse romande, mais devant l'infection d'oiseaux résidant en Suisse (et pas seulement de type migrateur), des mesures de protection des volailles ont été éditées pour tout le territoire suisse.

Aucun cas humain n'a été détecté en Suisse à ce jour, mais devant l'ampleur de l'épidotie animale, il convient d'être vigilant (voir lien ci-dessous).

Communiqué de presse de l'OSAV: [Grippe aviaire : mesures de prévention étendues à toute la Suisse](#)

## ENQUÊTE DE SATISFACTION

- Vous appréciez l'EpiScope ?
- L'EpiScope ne répond pas à vos attentes ou besoins et/ou vous avez des suggestions d'amélioration ?

Prenez 5 minutes pour nous le dire :

[\*\*LIEN VERS L'ENQUÊTE\*\*](#)

L'enquête est encore ouverte jusqu'à fin décembre.

Déc. 2025  
Genève  
SMC

# Autres actualités épidémiologiques

## Mpox

### POINT DE SITUATION

Le virus mpox (ancienne variole du singe) continue de circuler en Europe, en Suisse et à Genève. Depuis cet été, plusieurs cas suspects et avérés de clade 2 (connu depuis 2022) ont été pris en charge dans le canton.

Ces cas ont rarement des liens épidémiologiques identifiables entre eux, mais certains se sont clairement contaminés à Genève ou dans la région. Ces éléments prouvent que le virus circule à bas bruit et que certains cas ne sont pas diagnostiqués.

La voie de transmission des derniers cas identifiés est toujours par contacts intimes. Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes restent les plus concernés par la maladie.

### RETARD DE DIAGNOSTIC

Il n'est pas rare que les cas de mpox subissent un retard de diagnostic en raison de la stigmatisation qui entoure toujours cette maladie, mais également car les symptômes de mpox sont parfois initialement confondus avec d'autres infections, en particulier les infections sexuellement transmissibles.

### IDENTIFICATION DE CAS

L'identification des cas reste importante afin de pouvoir stopper les chaînes de transmission et également protéger les populations plus vulnérables chez qui l'évolution de la maladie pourrait être plus grave : enfants, femmes enceintes et personnes immunodéprimées. Les contacts identifiés peuvent également bénéficier d'une vaccination post-exposition (PEP).

### Pour en savoir plus

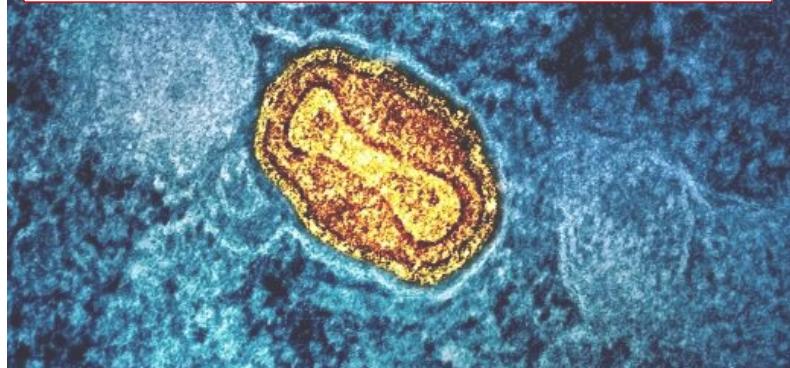
- Ge.ch : [mpox | ge.ch](#) : informations destinées à la population générale sur la transmission, les personnes à risque de complication, les symptômes, la conduite à tenir en cas de symptôme ou en cas de contact avec une personne infectée, et la vaccination contre le mpox.
- Flyer, SMC : [précautions à prendre en attendant le résultat d'un test mpox](#)
- OFSP : [Mpox \(variole du singe\) \(admin.ch\)](#)

### Informations pour les professionnels de la santé

Les recommandations sont les suivantes pour les professionnels de la santé :

- Rester vigilants en cas de symptômes compatibles avec le mpox dans les centres de santé sexuelle, mais également dans les centres d'urgence ambulatoires et dans les cabinets médicaux du canton;
- Continuer à transmettre les messages de prévention usuels, indépendamment du statut vaccinal du patient;
- Encourager les personnes éligibles à se faire vacciner, le vaccin diminuant le risque de maladie grave;
- Remplir un formulaire de déclaration clinique ([lien](#)) en cas de diagnostic ou de forte suspicion clinique.

► [Procédure de prise en charge de cas de mpox pour les médecins de ville, SMC, Genève](#)



### INFORMATIONS DE BASE SUR LA MALADIE

Transmission	Par contacts étroits prolongés (peau à peau, contacts sexuels, etc) et éventuellement par la salive en cas de lésions dans la bouche/gorge.
Période d'incubation	La période entre la contraction de la maladie et les premiers symptômes est en général de 5 à 12 jours (moyenne 8 jours, maximum 21 jours).
Symptômes	Fièvre, ganglions gonflés, douleurs diffuses, suivies dans les 1 à 2 jours d'une éruption cutanée et/ou muqueuse d'extension et de localisation variées.
Contagiosité	Les lésions cutanées et muqueuses, à tous les stades, ainsi que les fluides biologiques sont particulièrement infectieux. Les croûtes restent contagieuses jusqu'à leur chute (guérison complète). La période de contagiosité dure de 14 à 21 jours en général.
Complications	Les complications sont surtout locales (douleurs, surinfections des lésions cutanées). Les formes généralisées avec menace vitale sont rares.
TraITEMENT	Dans la plupart des cas, un traitement symptomatique ambulatoire suffit (ex: anti-douleurs).
Vaccination pré- & post-exposition (PEP)	La vaccination préexposition est recommandée uniquement aux personnes qui ont la plus forte probabilité de se faire infecter. La vaccination post-exposition est à administrer au plus vite, et au plus tard dans les 14 jours après l'exposition au cas positif. Les recommandations et les lieux de vaccination à Genève sont consultables sur <a href="#">ge.ch</a> .

Déc. 2025  
Genève  
SMC

# Informations pour les professionnels de la santé

## Nouveau dispositif cantonal pour les urgences ambulatoires – hiver 2025-2026

Cet hiver, le canton de Genève déploie un dispositif renforcé d'orientation pour les urgences ambulatoires. Ce dispositif a pour objectifs de désengorger les centres du Réseau des Urgences Genevois (RUG), de favoriser une prise en charge adaptée, et de soutenir l'ensemble des acteurs de première ligne (médecins traitants, permanences, pharmaciens, garde médicale).

### ÉLÉMENTS INNOVANTS DU DISPOSITIF

Les composantes principales du dispositif sont décrites ci-dessous. Le numéro gratuit de la Centrale Santé Genève (CeSaGe) et l'application Infomed ont été conçus tout particulièrement à l'intention de la population, et sont donc à relayer largement auprès des patientes et patients.

#### CeSaGe – 0800 116 117 (numéro gratuit)

C'est la porte d'entrée du réseau des consultations pressantes lorsque le médecin traitant n'est pas disponible. Les régulateurs évaluent la situation et orientent vers la structure la plus adéquate (pharmacie, services d'urgence médical à domicile, garde médicale, EMU, ou encore des services d'urgences des hôpitaux et cliniques privées).

#### Infomed

Cette application mobile de tri et d'orientation grand public aide à comprendre les symptômes, connaître les options de soins et voir l'affluence des centres du RUG.



#### Garde médicale (AMGe)

La réorganisation de la garde adulte, accessible uniquement via la CeSaGe, permet de garantir une prise en charge médicale lorsque le médecin traitant n'est pas disponible.



#### EMU (IMAD)

Cette équipe mobile d'urgence peut intervenir directement à domicile lorsque la situation le permet après le tri par la CeSaGe.



imad

### OBJECTIFS ATTENDUS

- Amélioration de l'orientation lorsque la première ligne habituelle n'est pas disponible.
- Renforcement de la continuité des soins et du rôle de médecin de premier recours.
- Réduction des passages évitables aux urgences hospitalières.

#### Besoin de consulter rapidement ? Ayez le bon réflexe.



#### Besoin de consulter rapidement ?

En premier lieu, contactez votre médecin traitant.  
En cas d'indisponibilité, plusieurs solutions adaptées s'offrent à vous:



CeSaGe – Centrale Santé Genève – Évaluation / Orientation  
0800 116 117 (ligne gratuite)



Consultations médicales enfants  
Service de garde des pédiatres genevois: 0844 022 022



Consultations médicales adultes  
Annuaire des médecins: amge.ch/medecins



A domicile  
Genève Médecins – gemed: 022 754 54 54  
Médecins à domicile: 022 340 36 36  
SOS Médecins Genève: 022 748 49 50



InfoMed – Application d'aide à l'orientation (gratuite)



Consultations psychiatriques  
HUG – urgences psychiatriques: 022 372 38 62



Consultations dentaires urgentes  
Dentiste de garde: amdg.ch



Consultations en pharmacie sans rendez-vous  
Liste des pharmacies de garde:  
ge.ch/document/liste-pharmacies-autorisees



Prendre rendez-vous gratuitement en ligne  
Exemple: onedoc.ch



Urgence vitale  
Appelez immédiatement le 144

Pour plus d'informations



▼ Flyer résumant les ressources existantes dans le canton en cas de besoin médical pressant.

Chaque année, 170 000 consultations d'urgence ambulatoires considérées comme « pressantes » sont réalisées dans les centres RUG; près de 60 % pourraient être traitées dans d'autres structures de première ligne.



imad

Le matériel d'information à destination des patients est téléchargeable :  
[Flyer A5 et poster](#)  
[A4 et A3](#)

### FLYERS ET POSTERS

Les versions imprimées des posters et flyers peuvent être commandées gratuitement : [formulaire de commande](#). Pour les commandes faites d'ici au 10 décembre, le matériel sera reçu avant Noël. Des envois supplémentaires pourront être faits courant 2026.

### Remerciements

Le canton remercie l'ensemble des professionnels de la santé impliqués dans ce dispositif.

# Informations pour les professionnels de la santé

## Déclarations de maladies transmissibles : nouveautés 2026

Chaque année, la liste des maladies infectieuses et les agents pathogènes soumis à déclaration obligatoire est réexaminée et adaptée si nécessaire. Vous trouverez ci-dessous les principales modifications qui s'appliqueront dès **le 1<sup>er</sup> janvier 2026** et qui concernent les médecins et les laboratoires (voir [bulletin OFSP 48/25](#)).

### POUR LES MÉDECINS

Les principales modifications concernent les déclarations suivantes :

- **Tuberculose** : les informations concernant "l'exposition" et les "comportements ou facteurs de risque" doivent désormais être renseignées pour permettre la mise en place de mesures, si nécessaires.
  - Pour la déclaration complémentaire : "l'adresse" et le "numéro de téléphone" doivent être indiqués pour retracer d'éventuels changements de canton.
- **Paludisme et fièvre du Nil occidental** : il faut désormais transmettre les "nom", "prénom", "adresse" et "numéro de téléphone" de la personne infectée, au lieu des initiales, pour faciliter les investigations.
- **Mpox** : il n'est plus nécessaire de transmettre les déclarations d'analyses cliniques directement à l'OFSP, en plus des médecins cantonaux.
- **Fièvre de Crimée-Congo, fièvre de Lassa, fièvre de Marburg** : ajout de l'information concernant le statut vaccinal.



Pour rappel, tous les formulaires de déclarations sont disponibles à l'adresse : [Déclaration des maladies infectieuses](#)

Des informations complémentaires sur la déclaration électronique sont disponibles sur la page :  
[Déclaration des maladies infectieuses](#).



### Pour en savoir plus :

- [OFSP-Bulletin 48/25, 24 novembre 2025](#)
- OFSP : [Maladies infectieuses à déclaration obligatoire](#)
- [Ordonnance du DFI sur la déclaration d'observations en rapport avec les maladies transmissibles de l'homme \(RS 818.101.126\)](#)

La transformation numérique des procédures de déclaration se poursuit. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, toutes les déclarations de résultats d'analyses devront être transmises à l'OFSP via CH-ELM (FHIR) ou via le portail de déclaration en ligne Infreport Web.

Les principales modifications sont les suivantes :

- **Corynebacterium diphtheriae et autres corynébactéries produisant la toxine (C. ulcerans, C. pseudo tuberculosis)** : les résultats négatifs au test de la toxine doivent toujours être déclarés. Les résultats négatifs de culture sont à déclarer sur demande uniquement.
- **Virus influenza** : une précision a été ajoutée à "virus influenza (saisonniers)" et "influenza A HxNy (zoonotiques)" pour éviter toute confusion entre virus saisonniers et zoonotiques.
- **Listeria monocytogenes** : la déclaration est requise uniquement pour les résultats provenant de matériel stérile, sauf en cas de grossesse où un résultat positif doit également être déclaré à partir d'un échantillon non stérile.
- **SARS-CoV-2** : suppression de l'obligation de déclarer les résultats négatifs.
- **Complexe Mycobacterium tuberculosis** : un résultat initialement positif (p. ex. par PCR ou microscopie) mais non confirmé par culture doit être déclaré. Tous les isolats et résultats doivent désormais être transmis au centre de référence.
- **Plasmodium spp., et virus du Nil occidental** : les déclarations doivent désormais inclure les "nom", "prénom" et "adresse" de la personne concernée.
- **Virus mpox** : les laboratoires doivent désormais indiquer le clade et le sous-clade. Si le clade est inconnu, les échantillons positifs doivent être envoyés au centre de référence.

# Sources et ressources

## Virus hivernaux

- [OFSP | dashboard des maladies transmissibles](#)
- Campagne cantonale de prévention contre les virus hivernaux : [www.ge.ch/virushiver](http://www.ge.ch/virushiver)
- OSAV : [Grippe aviaire : mesures de prévention étendues à toute la Suisse](#)

## Mpox

- Ge.ch : [mpox | ge.ch](#) : informations destinées à la population générale sur la transmission, les personnes à risque de complication, les symptômes, la conduite à tenir en cas de symptôme ou en cas de contact avec une personne infectée, et la vaccination contre le mpox.
- Flyer, SMC : [précautions à prendre en attendant le résultat d'un test mpox](#)
- OFSP : [Mpox \(variole du singe\) \(admin.ch\)](#)
- [Procédure de prise en charge de cas de mpox pour les médecins de ville, SMC, Genève](#)

## Nouveau dispositif cantonal pour les urgences ambulatoires

- CeSaGe – 0800 116 117 (numéro gratuit)
- Flyers et posters : [formulaire de commande](#)
- Flyer [format 5](#), et affiche [format A4](#) et [format A3](#)

## Déclaration de maladies transmissibles

- OFSP - [Bulletin 48/25, 24 novembre 2025](#)
- OFSP : [Maladies infectieuses à déclaration obligatoire](#)
- [Ordonnance du DFI sur la déclaration d'observations en rapport avec les maladies transmissibles de l'homme \(RS 818.101.126\)](#)

## EpiScope

**Equipe de rédaction:** secteur maladies transmissibles, SMC, OCS.

**Sources:** OFSP, HUG, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag), ECDC, SCAV, OSAV.

**Numéros précédents:** [ge.ch](http://ge.ch)

You désirez recevoir directement l'EpiScope:  
inscrivez-vous en ligne  
en cliquant sur  
[Inscription à l'EpiScope](#)

➤ Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 15 janvier 2026.